

80

## Commission permanente

Séance du 12 juin 2023



Rapporteur : Mme MAINGUET-GRALL

47924

37 - Droits des femmes et lutte contre les discriminations

### Attribution de subventions dans le cadre de l'appel à projets pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Le lundi 12 juin 2023 à 14h00, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

**Etaient présents :** Mme ABADIE, Mme BIARD, Mme BILLARD, M. BOHANNE, M. BOURGEOUX, Mme BOUTON, M. BRETEAU, Mme BRUN, M. CHENUT, Mme COURTEILLE, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FAILLÉ, Mme FÉRET, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HERVÉ, Mme KOMOKOLINAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, Mme LEMONNE, M. LENFANT, Mme MAINGUET-GRALL, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MERCIER, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, Mme MORICE, Mme MOTEL, M. PAUTREL, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SALMON, M. SOHIER, M. SORIEUX, M. SOULABAILLE, Mme TOUTANT

**Absents et pouvoirs :** M. COULOMBEL (pouvoir donné à Mme MESTRIES), Mme COURTIGNÉ (pouvoir donné à M. LE GUENNEC), M. HOUILLOT (pouvoir donné à Mme MERCIER), M. LE MOAL (pouvoir donné à Mme ABADIE), Mme ROUSSET (pouvoir donné à M. HERVÉ)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 16h14.

## La Commission permanente

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-2 ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant délégation de pouvoirs à la Commission permanente ;

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 10 février 2023 relative à l'approbation du budget primitif ;

## Exposé :

Lors du vote du budget primitif 2023, le Département a décidé de dédier 20 000 euros à la politique de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Afin de soutenir les initiatives locales, la collectivité a lancé, au mois de mars, un appel à projets. Il avait pour vocation de soutenir les actions autour de 5 axes :

- Axe 1. Diffuser une culture de l'égalité : lutte contre les stéréotypes de sexe, déconstruction des modèles de féminité et de virilité, mise en valeur des luttes pour l'égalité des droits, etc.
- Axe 2. Sensibiliser le grand public et améliorer la prévention contre le sexisme et les violences faites aux femmes : prévention contre toutes les formes de violence de genre comme le harcèlement sexuel, les agressions sexuelles, les viols, la prostitution et les féminicides.
- Axe 3. Favoriser l'accès des femmes à leurs droits dans toutes les sphères de la société : conjugalité, contraception, IVG, parité, etc.
- Axe 4. Favoriser l'égalité professionnelle : conciliation de la vie privée et de la vie professionnelle, lutte pour l'égalité des salaires, l'accès égal aux postes, etc.
- Axe 5. Lutter contre le sexisme imbriqué dans d'autres systèmes de discrimination : cumul des discriminations liées au sexe avec celles liées à l'origine, au handicap, à l'orientation sexuelle etc.

Dans ce cadre, 21 projets ont été retenus, parmi les 37 déposés, au regard des critères qui figurent dans le règlement de l'appel à projets :

Associations	Résumé	Subvention demandée	Subvention proposée
AFTC35	L'Association des familles de Traumatés crâniens et lésés cérébraux d'Ille-et-Vilaine souhaite créer une plaquette sur les violences faites aux femmes en situation de handicap et une soirée-débat sur ce thème le 8 mars 2024.	1 200 €	700 €
Association ADORER - Radio C Lab Espace public	C-lab souhaite organiser un atelier d'une journée sur le genre et l'espace public avec des publics éloignés de la radio.	1 500 €	1 000 €
Association CRIDEV	Le CRIDEV souhaite diffuser des outils créés les années passées : une exposition sur les origines du patriarcat et un podcast sur les violences sexistes.	1 500 €	500 €
Association Familles Rurales Dingé	L'association souhaite organiser un temps forts en novembre 2023 autour des questions de harcèlement scolaire et sexiste, de charge mentale au sein du couple ainsi qu'un stage de self-défense.	1 500 €	1 000 €
Association l'Inter'val	Le centre social souhaite construire un parcours de sensibilisation sur la thématique de l'égalité pour les jeunes qu'il accueille.	2 620 €	1 000 €
Association Les EnGrangeurs	Le tiers lieu souhaite organiser différents ateliers en non-mixité autour de la réappropriation des savoirs (jardin, vannerie) et de l'oralité (autour du conte et des femmes héroïnes).	1 500 €	500 €
COEF180	Coef 180 souhaite organiser un stage avec des jeunes et une intervenante championne d'arts martiaux pour créer un court-métrage sur les stéréotypes de genre.	1 500 €	800 €
Comm'Une Idée	L'association porte un commerce associatif, le Bar'Ille, et souhaite y organiser des ateliers à destination des femmes isolées sur le bien-être et le jardinage.	1 415 €	400 €
Des idées plein la Terre	L'association tient un espace de vie sociale et souhaite organiser plusieurs actions : une soirée-débat autour de la série H24, une soirée jeux de société sur les droits des femmes et des ateliers de réparation de vélo.	1 500 €	650 €
ESTIMnumérique	L'association souhaite organiser des ateliers de négo-training pour apprendre aux femmes à négocier leurs salaires.	1 500 €	1 000 €
Gouineries au beurre salé	Nouvelle association, les Gouineries souhaite organiser un festival grand public autour de la culture lesbienne et pour lutter contre les clichés homophobes.	1 500 €	1 000 €
Haut parleuses	Le festival Haut parleuses entend promouvoir la pratique du podcast, notamment pour les femmes.	1 500 €	500 €
Là-Haut	Là-haut propose un cycle d'animations autour de l'escalade en mixité choisie (femmes, personnes trans, non binaires et intersexes) sur deux journées afin de leur permettre de se réapproprier l'espace public.	1 500 €	500 €
L'Assaut du Bardac	L'association qui gère le bar associatif "Le Bardac" souhaite mettre à disposition, de manière libre et gratuite, des protections féminine et, constituer une bibliothèque libre et accessible à toutes afin de mettre en place des temps de lecture, d'échanges et de rencontre autour de la thématique de l'égalité des droits.	650 €	650 €
Le savoir, c'est le pouvoir	Organisation de chorales, cercles de lecture et actions festives pour redonner de la place aux femmes et aux minorités.	1 500 €	800 €
MAIRIE ST SULPICE LA FORET	Financement d'un prestataire pour réaliser un diagnostic sur l'égalité et un plan d'action.	1 500 €	1 000 €
PARENTS CONFIANCE BETTON	Renouvellement de stages d'auto-défense Riposte.	700 €	700 €
Prev'Actes	Intervention sur le sexisme auprès d'un club de foot de Mordelles.	600 €	600 €
Résidence Habitat Jeunes Préville	Organisation d'un mois thématique sur l'égalité avec une conférence gesticulée, une soirée stand up et un stage de self-défense.	700 €	700 €
Typestac	Théâtre de marionnettes pour sensibiliser les enfants au consentement sur le quartier de Villejean.	1 500 €	1 000 €
Ville de Redon	Participation à la programmation d'Autour d'elles organisé pour le 8 mars.	1 500 €	1 000 €
		<b>28 885 €</b>	<b>16 000 €</b>

## Décide :

- d'attribuer des subventions pour un montant total de 16 000 € en faveur de l'égalité femmes-hommes, au profit des bénéficiaires détaillés dans les tableaux joints en annexe.

## Vote :

Pour : 32

Contre : 1

Abstentions : 21

En conséquence, la délibération est **adoptée à la majorité.**

Transmis en Préfecture le : 13 juin 2023

ID : CP20231448

Pour extrait conforme

Pour le Président et par délégation